



SYSTEME MANAGEMENT

FORMATION

MODULE	OBJECTIF	PUBLIC CONCERNE	DUREE	NOMBRE MAX DE PARTICIPANT
GESTION DES ACCIDENTS ET INCIDENTS	<p>Cette formation permet de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maîtriser la réglementation en matière de gestion d'accident de travail• Savoir la conduite à tenir par suite d'un accident / incident• Connaître les principes et la méthodologie d'analyse d'accidents• Déterminer objectivement l'enchaînement des causes d'un accident du travail• Choisir, évaluer et pérenniser les mesures nécessaires pour éviter la survenance d'autres accidents• Assurer la traçabilité des accidents et cartographier les statistiques	Toute personne membre du personnel devant accéder et travailler en milieu industriel	1 jour	10

MOYENS PEDAGOGIQUES	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE	RECYCLAGE
Vidéo projection, discussions, études de cas, exercices, scénarios, mises en situations	Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.	Attestation de formation